

MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

Compte rendu du conseil du mardi 14 janvier 2020

Le mardi 14 janvier deux mille vingt à 20h, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUEUGNOT, Maire.

»»««

Présidence : Sébastien GUEUGNOT, Maire

Présents : Evelyne Roux, René Liatard, Renée Chaboud; adjoints
Yves Clauzon, Fabien Gallice, Frédéric Guignier, Gilbert Longo, Geneviève

Mathieu Stinkwich

Retard excusés:

Absents excusés:

Secrétaire de séance : Renée Chaboud

Approbation du compte rendu du 12 novembre 2019: aucune observation n'est formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

▪ **Budget**

- Après une présentation des réalisés de 2019, **le conseil délibère et demande à l'unanimité que soient inscrits les sommes suivantes en reste à réaliser:**

Opération travaux de voirie numéro 10003: 134.78 €, opération informatique numéro 10008 : 2000 €, opération achat de matériel numéro 14 : 2231.74 €, opération Toit de l'église numéro 18 : 73465.32 €, opération salle des fêtes numéro 30 :426.90 € et opération éclairage public numéro 31 :1120 €

- En raison des prochaines élections qui auront lieu les 15 et 22 mars 2020, le budget 2019 sera clos par l'équipe actuelle.
- Le budget prévisionnel 2020 sera également préparé.

▪ **Affaire Rossi**

Suite au dernier courrier envoyé par la mairie indiquant qu'un avocat s'occupait du dossier, Monsieur et Madame Rossi ont enlevé les barrières occupant le chemin communal.

Le conseil délibère et décide à l'unanimité d'arrêter la procédure engagée.

Un courrier recommandé leur sera adressé prenant acte des efforts qu'ils ont consentis pour la remise en état du chemin, et demandant que dorénavant il devra rester en l'état actuel.

Un courrier sera adressé à l'avocat et à l'assureur pour les informer de l'arrêt de la procédure.

▪ **Conventions**

Les membres du conseil municipal s'accordent sur les textes de convention à signer avec les associations du village ou de villages voisins, sur le prêt de locaux communaux.

Monsieur Le Maire, signera ces conventions avec les présidents : du Comité d'Animation, Des Nuits Magiques, de La Joyeuse Boule Des Eteppes, Du Club de Foot de Velanne.

▪ **Archives**

Le travail n'a pu être terminé sur l'année 2019. Le reste à réaliser, environ 2 semaines sera peut être prévu en 2020. Nous attendons le devis du service départemental des archives.

▪ **Bulletin municipal**

Quelques articles doivent être complété ou corrigé.

▪ **Arrêté de Mise en péril**

Monsieur Le Maire va prendre un arrêté de « Mise en péril » pour un bâtiment en ruine au Mercier.

Des Barrières de sécurité ont été installées et des courriers ont été envoyés mais ils sont restés sans réponse

▪ **Sources**

Suite aux problèmes récurrents d'eau sur la chaussée Route de La Madone, des courriers seront envoyés aux propriétaires afin qu'ils fassent réaliser les travaux nécessaires.

▪ **Tempête**

Suite au coup de vent du 20 décembre 2019, un arbre, route du partage, a entravé la route. Pour dégager et sécuriser la route, la commune a fait appel à une entreprise pour l'enlever. Le propriétaire a été averti dès que possible.

Un courrier lui sera envoyé pour l'acquittement de la facture de déblaiement.

▪ **Numérotation des maisons**

A priori, il faudrait pour l'installation de la fibre que le lotissement du Maréchal se nomme Rue du Maréchal.

Des informations vont être cherchées sur le sujet.

La séance est levée à 22h30

